

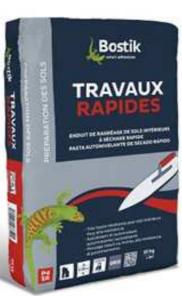
FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT
DECLARATION

Conforme à la norme NF EN 15 804+A1 et son complément national XP P01-064/CN

TRAVAUX RAPIDES





Date de réalisation : avril 2017

Version:1

PLAN

PI	REAMBULE	3
G	UIDE DE LECTURE	4
1.	DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT	6
	 1.1. Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF) 1.2. Description du produit et de son utilisation 1.3. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle 1.4. Autres Description des principaux composants et / ou des matériaux du produit 1.5. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règleme REACH (si supérieur à 0.1% en masse) 1.6. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux 7.2. la NF EN 15804+A1) 	6 6 6 ent 7 2 de
2.	ETAPES DU CYCLE DE VIE	9
	 2.1. Etape de production : A1 – A3	9 11 11
3.	INFORMATION POUR LE CALCUL DU CYCLE DE VIE	14
4.	RESULTATS DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE	15
	INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE UBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU ENDANT L'ETAPE D'UTILISATION	
	5.1. Air intérieur	18
	CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DE	
	6.1. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment	10
	6.2. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment	
	6.3. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visu dans le bâtiment	el 18
	6.4. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfa- dans le bâtiment	
7	INFORMATIONS ADDITIONNELLES	10

PREAMBULE

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de BOSTIK S.A. (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national XP P01-064/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 du CEN, le complément national XP P01-064/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE: La traduction littérale en français de « EPD » (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804 définit au § 5.3 Comparabilité des Déclarations Environnementales pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES:

« Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations) »

GUIDE DE LECTURE

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent

- Les valeurs sont exprimées en notation scientifique simplifiée,
- Exemple de lecture: -9,0 E -03 = -9,0 x 10-3 = -0,009
- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée. Toutes les valeurs non nulles sont exprimées avec 3 chiffres significatifs

Liste des abréviations utilisées

- EPD: Environmental Product Declaration
- DEP: Déclaration Environnementale Produit
- FDE&S : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
- DVR : Durée de Vie de Référence
- fds: la fiche de données de sécurité
- DTU : Document Technique Unifié
- UF: Unité Fonctionnelle
- COV : Composé Organique Volatil

INFORMATIONS GENERALES

Editeur de la FDES:

BOSTIK SA -253 Avenue du Président Wilson, 93210 Saint-Denis

Dans les objectifs d'amélioration continue et d'écoconception, BOSTIK S.A. a dédié un praticien aux analyses de cycle de vie et réalise en interne des déclarations environnementales produits.

Type de déclaration : déclaration environnementale produit du « berceau à la tombe », FDES individuelle.

Référence commerciale concernée: TRAVAUX RAPIDES

L'étude ayant permis la rédaction de cette déclaration et la rédaction de cette déclaration ont été réalisés par P. BOSSERAY.

Cette déclaration a été réalisée en mars 2017, pour une période de validité de 5 ans.

Rapport d'accompagnement de la déclaration réalisé en mai 2017.

Ces informations sont disponibles aux adresses suivantes : www.inies.fr; www.inies.fr; www.inies.fr; www.declaration-environnementale.gouv.fr

1. DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

1.1. Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)

Il s'agit de couvrir 1 m² de support avec l'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES, en assurant les performances décrites dans la norme EN 13813 pendant la durée de vie de référence du produit.

Le flux de référence de l'analyse du cycle de vie (ACV) du produit est de 1 m².

La Durée de Vie de Référence (DVR) est prise à 50 ans dans cette étude.

Formats d'unités fonctionnelles selon l'arrêté du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment

N°	Fonction	Catégorie	Format d'unité fonctionnelle	Famille	Numérotation de la famille
9	Produits de préparation et de mise en œuvre	sols	m ² de colle au sol	Egalisation des sols (lissage, ragréage), chapes	09.03.04

1.2. Description du produit et de son utilisation

Ragréage de sol à recouvrement rapide, prêt au mouillage pour sols intérieurs, recommandé dans les locaux privatifs à trafic modéré classés P2 et les locaux à trafic intense classés P3 / P4 / P4S.

Spécialement adapté aux travaux de rénovation rapide des sols intérieurs en milieu occupé.

Supports de base Supports neufs :

- Chapes rapportées en mortier de ciment ou similaire.
- Chapes incorporées en mortier de ciment.
- Dalles en béton surfacé soigné.

Rénovation:

- Anciens carrelages, tomettes, terres cuites...
- Chape sèche (plaques de plâtre spéciales sol).
- Anciens films de colle acrylique, néoprène, bitumineuse...



1.3. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Certificat CSTB N° 873-106 S 107 7 - Classe P4SR

1.4. Autres Description des principaux composants et / ou des matériaux du produit

Produits:

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES est fabriqué sur le site BOSTIK de Coubert (Seine et Marne-77).

Matériaux d'emballage et de conditionnement :

Les emballages comportent la référence du produit, la quantité en kg, le pavé sécurité ainsi qu'un numéro de lot.

Le produit étudié est conditionné dans des sacs en papier transportés sur des palettes en bois. Dans cette étude on considère uniquement le conditionnement en sacs de 25 kg.

Les données d'inventaire et les impacts environnementaux sont fournis pour une consommation d'enduit de ragréage de 5.6 kg/m². Cette consommation tient compte de l'eau utilisée pour le gâchage.

Paramètre	unité	Valeur
Produits: - TRAVAUX RAPIDES (poudre)	Kg	Produits: - 4.59
Emballages de distribution (nature et quantité): - palettes en bois - papier - polyéthylène basse densité - polypropylène	Kg Kg Kg Kg	- 0.0772 - 0.0187 - 0.00462 - 0.000115
Produits complémentaires de mise en œuvre Eau utilisée pour le gâchage Consommation électrique pour le gâchage	Litre kWh	1.1 0.0153

Ce tableau tient compte des taux de pertes.

Les taux de perte de matières premières utilisées chez BOSTIK pour la production des produits sont dépendant des différentes formulations généralement compris entre 1 et 3 %.

Le taux de chute pour les mortiers colles en phase de mise en œuvre est estimé à 2.0 %.

Produits complémentaires pour la mise en œuvre :

A l'étape de mise en œuvre, l'enduit de ragréage est gâché avec de l'eau et le mélangeage est effectué avec un agitateur électrique.

1.5. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0.1% en masse).

Pour Bostik, les substances, de la liste candidate selon le règlement REACH, incorporées à plus de 0,1 %, lorsqu'elles sont présentes sont indiquées aux chapitres 3 et 15 de la fiche de données de sécurité (fds)

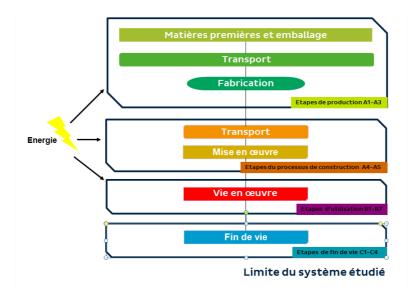
Les produits du système disposent de fiches de données de sécurité consultables sur le site www.quick.fds. L'objet de la fds est d'informer l'applicateur de ce produit sur les dangers liés à sa mise en œuvre et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

Les produits doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

1.6. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux 7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unité	Valeur
Durée de vie de référence (DVR)	ans	50
Propriétés déclarées du produit et finitions		Ces informations sont définies dans la norme EN 13813.
Paramètres théoriques d'application, y compris les références aux pratiques appropriées		
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant		
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation bâtiment, ombrage, température		Ces informations sont définies dans les cahiers des Prescriptions Techniques d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs travaux neufs (cahier CSTB n°3634_V2) et rénovation
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques		(cahier CSTB n°3635_V2)
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique		
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et remplacement des composants remplaçables		

2. ETAPES DU CYCLE DE VIE



2.1. Etape de production: A1 - A3

Description de l'étape :

L'étape de la production des enduits de ragréage est subdivisée en trois modules:

- A1, approvisionnement en matières premières ;
- A2, transport et
- A3, fabrication.

L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme EN 15 804+A1. Cette règle est appliquée à cette FDES.

Entrants et sortants non pris en compte :

Conformément au §6.3.5 du complément national XP P01-064/CN, les flux associés aux processus suivants ont été exclus des frontières du système :

- l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des ateliers ;
- le département administratif du site de production ;
- le transport des employés;
- la fabrication et la maintenance lourde de l'outil de production et des systèmes de transport (machine, camions, etc.) pour chaque étape.

Ont été exclus également :

- La fabrication et le transport des emballages des matières premières et des composants des emballages des produits finis, ils sont cependant comptabilisés de façon globale dans les produits recyclés par les sites de fabrication;
- Les encres et vernis d'impression des emballages des produits finis ;
- La fabrication et le transport des étiquettes des produits finis.

2.2. Etape de Construction : A4 - A5

Description de l'étape :

L'étape de construction est divisée en deux modules :

- A4, le transport jusqu'au site de construction;
- A5, l'installation dans le bâtiment.

Transport jusqu'au site de construction :

Le produit est expédié en camion depuis l'usine de production à destination du stockage de notre client, à partir duquel il sera acheminé par camion également vers les chantiers de construction pour la mise en œuvre.

Le transport est calculé sur un scénario incluant les paramètres suivants :

Paramètre	unité	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.		Camion de 24T de charge utile, consommation de diesel de 38 litres pour 100 km à pleine charge
Distance moyenne	km	400
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)		24 T et 30 % de retours à vide
Densité du produit transporté		Non Calculée
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique		Non Calculée

Installation dans le bâtiment :

Ce module comprend l'eau de gâchage, l'électricité consommée nécessaire à la mise en œuvre de l'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES, ainsi que les déchets d'emballage.

Paramètre	unité	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)		Aucun intrant auxiliaire n'est nécessaire pour l'installation de l'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES
Utilisation d'eau	litre	Eau de gâchage pour l'enduit, consommation de 1.1 litre pour 4.5 kg de mortier sec.
Utilisation d'autres ressources	m³	Pas de consommation d'autres ressources
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	kWh	Consommation d'électricité pour le mélangeage de l'eau de gâchage et de l'enduit sec : 0.0204
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	kg	Pertes de produit à l'installation : 2 % des quantités à appliquer soit 0.11 kg d'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES par m2 de surface Déchets d'emballages : 100.7 g/m2
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	kg	Conformément à la réglementation, la totalité des déchets d'emballages a été considérée comme collectée en vue d'une valorisation : O.0772 kg de bois O.000115 kg de polypropylène O.00417 kg de polyéthylène basse densité O.0187 kg de papier La totalité des pertes de produit font l'objet d'une collecte en vue d'une élimination en centre de stockage de déchets inertes, soit 0,09 kg de par m2 de surface
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau		Pas d'émissions lors de la mise en œuvre de l'enduit

Entrants et sortants non pris en compte :

La fabrication des outils d'application (spatule, agitateur,..).

2.3. Etape d'utilisation (Exclusion des économies potentielles), B1-B7

Description de l'étape :

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1: Utilisation ou application du produit installé
- B2: Maintenance
- B3: Réparation
- B4: Remplacement
- B5: Réhabilitation
- B6: Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7: Besoins en eau durant la phase d'exploitation.

Une fois appliquée (étape B1), l'enduit de ragréage n'est à l'origine d'aucune émission dans l'air ou dans l'eau

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

Utilisation ou application du produit installé

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES n'est pas concerné par ce module.

Maintenance (si applicable):

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES n'est pas concerné par ce module.

Réparation (si applicable):

Aucune opération de réparation n'est nécessaire durant la phase d'utilisation jusqu'à la fin de vie.

Remplacement (si applicable):

Aucune opération de remplacement n'est nécessaire durant la phase d'utilisation jusqu'à la fin de vie.

Réhabilitation (si applicable):

Aucune opération de réhabilitation n'est nécessaire durant la phase d'utilisation jusqu'à la fin de vie.

Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable):

Le système ne nécessite aucune consommation d'énergie (B6) ou d'eau (B7) pour assurer sa fonction dans le bâtiment.

2.4. Etape de fin de vie C1- C4

Description de l'étape:

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants :

- C1, déconstruction, démolition;
- C2, transport jusqu'au traitement des déchets;
- C3, traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage;
- C4, élimination.

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

C1.Déconstruction, démolition:

La déconstruction et/ou le démontage de l'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES fait partie de la démolition d'un bâtiment entier. Dans notre cas, l'impact environnemental est supposé être très faible et peut être négligé.

C2. Transport jusqu'autraitement des déchets :

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES fait partie des gravats de démolition et est transporté avec ces mêmes gravats.

C3.Traitement:

Aucun traitement des déchets n'est réalisé en vue de leur réutilisation traitement et/ou recyclage.

C4.Elimination

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES, une fois durci, est un produit inerte. Ainsi, en fin de vie de l'ouvrage, il est mis en décharge agréée en fonction de la classe de son support, classe II ou III. En règle générale, le support est en béton, dans ce cas, le système est mis en décharge de classe III. Cependant, dans cette fiche le scénario choisi est le plus défavorable en termes d'impacts potentiels sur l'environnement ; c'est-à-dire la mise en décharge de classe II.

Le scénario de fin de vie retenu considère donc :

- ✓ étape de déconstruction/démolition C1: démontage/déconstruction du système du fait du démontage/déconstruction du support ou de la paroi associé. L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES n'étant pas déconstruit spécifiquement, les impacts de la déconstruction sont imputés au support et aucun impact spécifique n'a été considéré ;
- ✓ étape de transport C2 : un transport en vue de l'élimination (par enfouissement) ;
- ✓ étape de traitement C3 : aucun traitement étant donné l'absence de valorisation :
- ✓ étape d'élimination C4 : une élimination par enfouissement en centre de stockage de classe II.

Paramètre	Valeur
Processus de collecte spécifié par type	L'ensemble des déchets d'enduit de ragréage, soit 5.69 kg par m² de surface, sont collectés en mélange avec son support.
Système de récupération spécifié par type	Aucune réutilisation, ni recyclage, ni récupération.
Elimination spécifiée par type	La totalité des quantités destinées à l'élimination serait traitée par enfouissement en centre de stockage de déchets de classe II, soit 5.69 kg de système par m² de surface.
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	L'hypothèse est faite d'une distance de 50 km entre le site de déconstruction et le centre d'élimination. Le transport est réalisé par camion de charge utile de 24T, avec une consommation de diesel de 38 litres pour 100 km

2.5. Réutilisation, recyclage, bénéfice potentiel, D

Il n'a pas été considéré de produits réutilisables, de matières recyclables et/ou de vecteurs énergétiques sortant du système pour l'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES

3. INFORMATION POUR LE CALCUL DU CYCLE DE VIE

PCR utilisé	Norme EN 15804+A1 et le complément national XP P 01-064/CN
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national XP P01-064/CN.
Allocations	La production de L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES ne génère pas de co-produit à l'échelle du procédé de fabrication, Lorsque les données spécifiques aux produits étudiés n'étaient pas disponibles (par ex. consommation d'énergie, déchets,), la part imputable à ce produit a été évalué par rapport à la donnée globale « site » à l'aide d'une affectation massique, considérée comme étant la plus pertinente au vu des caractéristiques des produits.
Représentativité géographique Temporelle	Les données de production collectées sont issues de l'usine BOSTIK en France pour l'année 2015 à destination du marché français ; Les données relatives au transport du produit fini (distances et mode de transport) vers les chantiers de construction en France sont des données BOSTIK sur la base de l'année 2015. Le scénario retenu pour la mise en œuvre s'appuie sur des données obtenues auprès de nos différents partenaires.
Variabilité des résultats	Non applicable, déclaration individuelle

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les impacts environnementaux sont calculés à partir du logiciel TEAM 5.2 $^{\text{\tiny TM}}$.

4. RESULTATS DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

Tableau 1 - Paramètres décrivant les impacts environnementaux :

						RESULT	ATS DE	L'ACV - I	MPACT E	ENVIRONNEME	NTAL: TRAVAL	IX RAPIDE	ES - m²			
		ETAPE DE PRODUCTION	PROCES	PEDU SSUS DE RUCTION				ETAPE D	UTILISA		ETAPE DE FIN DE VIE				BENEFICES ET CHARGES AU- DELA DES FRONTIERES DU SYSTÈME	
		Approvisionnem ent en matières premières - Transport - Fabrication	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition / Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
Indicateurs décrivant les impacts environnementaux	Unit	A 1- A 3	A 4	A 5	B1	B 2	В3	B 4	В5	В6	В7	C1	C 2	C3	C4	D
Réchauffement climatique	kg eq. CO ₂	2,4	1,0E-01	1,2E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	3,0E-02	0	0	0
		Le potentiel de réchauffement gl	obal d'un gaz se r	éfère à la contrib	ution totale:	au réchauffen	nent global r	ésultant de l'é	mission d'une	unité de ce gaz par ra	oport à une unité du ga	z de référence,	, le dioxyde de d	carbone, dont la	a valeur 1 lui est a	attribué.
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg eq. CFC ₁₁	3,2E-07	7,6E-08	6,1E-11	0	0	0	0	0	0	0	0	2,1E-08	0	0	0
		La destruction de la couche d'oz détruisent ensuite les molécules				ayons ultravi	olets nocifs	a la vie. Cette	destruction d	le l'ozone est causée pa	ar la rupture de certains	chlore et / ou	des composés	contenant du b	rome quise rom	pent quand ils atteignent la stratosphère et
Acidification des sols et de l'eau	kg eq. SO ₂	8,9E-03	4,8E-04	9,6E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	1,4E-04	0	0	0
		Les polluants acides ont des imp Les principales sources d'émissi								és pour la production	d'électricité, le chauffa	ge et les transp	ports.			
Eutrophisation	kg eq. PO ₄ 3-	9,0E-04	1,1E-04	4,4E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	3,2E-05	0	3,7E-04	0
		Un enrichissement excessif, en no	utriments, des eau	x et des surfaces	continentale	s, avec des e	ffets biolog	iques néfastes	associés.	•	•		•			
Formation d'ozone photochimique	kg eq. C ₂ H ₄	7,6E-04	7,5E-05	5,6E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	2,1E-05	0	0	0
		Les réactions chimiques provoqu La réaction des oxydes d'azote a				solaire forma	ant del'ozon	e est un exemp	ole d'une réac	tion photochimique.						
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kg eq. Sb	3,1E-06	9,8E-11	1,1E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	2,8E-11	0	0	0
Epuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	21,5	1,34194	2,0E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	3,8E-01	0	0	0
		La consommation de ressources	non renouvelable	s, réduisant ainsi	leur disponit	oilité pour les	générations	futures.								
Pollution de l'air	m³	211,5	6,7	1,2E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,9	0	0	0
Pollution de l'eau	m ³	2,9E-01	3,0E-02	1,0E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	8,4E-03	0	4,1E-01	0

TRAVAUX RAPIDES 15/19 Issue 1 avril 2017

Tableau 2 – Paramètres décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires :

			RESULTATS DE L'ACV - IMPACT ENVIRONNEMENTAL: TRAVAUX RAPIDES - m²													
		ETAPE DE PRODUCTION	PROCES CONSTR	SSUS DE					BENEFICES ET CHARGES AU- DELA DES FRONTIERES DU SYSTÈME							
		Approvisionnem ent en matières premières - Transport - Fabrication	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition / Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources	Unit	A 1-A 3	Α4	A 5	В1	В2	В3	В4	В5	В6	В7	C1	C2	C3	C4	D
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	2,7	6,6E-04	1,2E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	1,9E-04	0	0	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ	2,7	6,6E-04	1,2E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	1,9E-04	0	0	0
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	23,1	1,350724	1,5E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	3,8E-01	0	0	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	4,6	0	3,8E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ	27,7	1,350724	1,5E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	3,8E-01	0	0	0
Utilisation de matière secondaire	kg	1,2E-01	0	3,3E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce	m³	5,2E-03	0,000128	1,2E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	3,6E-05	0	0	0

TRAVAUX RAPIDES 16/19 Issue 1 avril 2017

Tableau 3 – Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets :

			RESULTATS DE L'ACV - IMPACT ENVIRONNEMENTAL: TRAVAUX RAPIDES - m²														
		ETAPE DE PRODUCTION	PROCES	PE DU SSUS DE RUCTION				ETAPE D	'UTILISA	TION			ETAPE DE	FIN DE V	BENEFICES ET CHARGES AU- DELA DES FRONTIERES DU SYSTÈME		
		Approvisionnem ent en matières premières - Transport - Fabrication	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition / Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage	
Indicateurs décrivant les catégories de déchets	Unit	A 1- A 3	A 4	A 5	В1	В2	В3	В4	В5	В6	В7	C1	C2	C3	C4	D	
Déchets dangereux éliminés	kg	5,1E-03	3,1E-05	2,2E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	8,8E-06	0	0	0	
Déchets non dangereux éliminés	kg	3,3	1,8E-04	3,0E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	5,2E-05	0	5,7	0	
Déchets radioactifs éliminés	kg	1,5E-04	2,2E-05	1,3E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	6,1E-06	0	0	0	

Tableau 4 – Informations environnementales complémentaires décrivant les flux sortants :

						RESUL	TATS DE	EL'ACV -	IMPACT	ENVIRONNEMI	ENTAL: TRAVA	UX RAPID	ES - m²			
		ETAPE DE PRODUCTION		PE DU SSUS DE RUCTION				ETAPE DE	FIN DE V	BENEFICES ET CHARGES AU- DELA DES FRONTIERES DU SYSTÈME						
	Approvisionnem ent en matières premières - Transport - Fabrication	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition / Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage	
Indicateurs décrivant les flux sortants	Unit	A 1- A 3	A 4	A 5	В1	В2	В3	В4	В5	В6	В7	C1	C2	C3	C 4	D
Composants destinés à la réutilisation	kg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage	kg	2,9E-02	5,6E-07	1,0E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,6E-07	0	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	MJ	9,2E-03	0	1,4E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie électrique fournie à l'extérieur	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie vapeur fournie à l'extérieur	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

5. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ETAPE D'UTILISATION

5.1. Air intérieur

Réglementation Française:

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES a fait l'objet d'une évaluation de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils. Les émissions ont été testées selon les exigences de la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils définies dans le décret n°2011-321 du 23 mars 2011 et de l'arrêté du 19 avril 2011. **Le produit est classé A+**.



5.2. Sol et eau

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES n'est pas utilisé pour véhiculer de l'eau.

6. CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

6.1. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES ne revendique aucune performance concernant le confort hygrothermique

6.2. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES ne revendique aucune performance concernant le confort acoustique.

6.3. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

L'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES ne revendique aucune performance concernant le confort visuel.

6.4. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Après durcissement, les constituants de l'enduit de ragréage TRAVAUX RAPIDES ne donnent lieu à aucune émission dans l'air ni dans l'eau.

7. INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Aucune information.